



## Statut / charte des Guides Energie de Neupré.

Les **Guides Energie (GEs)** de Neupré forment un groupe de citoyens et de citoyennes de la Commune de Neupré **agissant bénévolement** au service des habitants et des Autorités Communales dans les différents domaines de l'**Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)**.

Les GEs sont **totalelement indépendant** de tout parti politique ou groupe de pression quelconque.

Les GEs sont à l'écoute des problèmes personnels que leur posent les habitants.  
Les GEs sont à l'écoute des problèmes que les Autorités Communales leur soumettent via les Conseillers Energie Communaux : Karine Gérard et ... .

Dans les deux cas, les GEs donnent des **avis** et /ou **conseils** n'engageant ni leur responsabilité personnelle ni leur responsabilité collective. Ces conseils sont souvent des pistes ou orientations vers des solutions à faire valider par des professionnels.

Tout GE est tenu à **une obligation de réserve et de confidentialité** vis-à-vis des sujets traités. Cette obligation est d'autant plus importante s'il s'agit d'un sujet sensible.

Tout GE s'exprimant au nom du groupe doit s'assurer qu'il expose une **position partagée par les membres**, après avoir été débattue en interne. Cette position est figée après avoir été traitée avec grande réflexion.

Aucun GE ne peut revendiquer un travail ni un projet collectivement traité ou abordé comme étant personnel ; chaque contribution à une activité du groupe est inscrite exclusivement au crédit de celui-ci. Aucune "signature personnelle" n'est autorisée. Aucun profit personnel ne peut être tiré par un GE des activités du groupe.

**Les Guides Energie de Neupré**

Pour plus d'infos

[www.ge-neupre.be](http://www.ge-neupre.be)